Actions en justice – 2021

Publié le 29 décembre 2021 sur le site d'Ibuka France

Le premier semestre 2021 a été marqué par une activité judiciaire assez intense, en comparaison de celle consacrée à la lutte contre le négationnisme. Sans doute que la remise successive des rapports Duclert et Muse, de même que le déplacement du Président Macron au mémorial de Gisozi, ont contribué à rendre moins audible les propos négationnistes…

Des discussions et informations avec nos avocats pour suivre de près les affaires en cours :

Dossier Laurent Bucyibaruta, Philippe Hategekimana ; constitution de partie civile dans l'affaire Marcel Hitayezu, etc.
Dossier Natacha Polony aux 1er et 2 mars 2022 (audience initialement fixée le 26 mai 2021).
Dossier Bisesero (pour discuter des suites à donner au très probable non-lieu) et sur l'éventualité de déposer des plaintes contre des responsables politiques ou militaires français (suite aux rapports Duclert et Muse).
Dépôt d'un mémoire par notre conseil, le cabinet Bourdon, auprès de la Cour d'appel de Paris dans l'affaire Sosthène Munyemana.

Enfin, Ibuka France a été présente au procès de Claude MUHAYIMANA qui a eu lieu du 22 novembre au 17 décembre 2021 devant les assises de Paris. **Il a été condamné à quatorze ans de réclusion pour « complicité de génocide » par la cour d'assises de Paris.**

https://www.ibuka-france.org/actions-en-justice-2021/